SUJET DE DISSERTATION CORRIGE

Obstacles et limites à la mondialisation économique depuis 1945

Le sujet va à l'encontre du mythe de la « mondialisation heureuse » (D. Cohen) en mettant en question l'idée qu'elle a été un processus irrésistible et positif pour tous, il conduit également à rechercher les racines anciennes des difficultés qui s'accumulent depuis le début des années 2000. En faisant partir le sujet en 1945, au tout début du processus le sujet invite à s'éloigner du récit de la mondialisation pour mettre l'accent sur ce qui l'entrave. Les limites sont intrinsèques (limites spatiales comme la distance , idéologiques et politiques dans la mesure où les États n'ont jamais réellement abdiqué ; des économistes comme Mundell ont montré qu'il existe aussi des limites économiques et écologiques. Les limites peuvent être repoussées (développement des réseaux, chute du rideau de fer) mais elles ne peuvent être annihilées. Dans ce cadre limité, la mondialisation que l'on représente volontiers comme un fleuve, se heurte à de nombreux obstacles : enclavement, frontières plus ou moins perméables, diversité des langues, analphabétisme, guerres etc. Cette liste démontre qu'il faut aborder le sujet avec une large vision du contexte du processus qui génère par lui même de multiples déséquilibres entravant sa propre progression.

Introduction

Après un demi-siècle de repli national, les échanges commerciaux mondiaux reprennent progressivement dans les années 1950, ils sont un moteur d'appoint de la haute croissance mais l'explosion des échanges et les bouleversements qu'elle implique ne commencent réellement qu'autour de 1985 : en un quart de siècle ils décuplent à près de 20 000 Md$ à la veille de la crise de 2008. La mondialisation est alors présentée comme un fleuve irrésistible qui transforme l'ordre du monde dans tous les domaines, pour ses nombreux défenseurs, la mondialisation constitue un progrès pour l'humanité. Pourtant la mise à l'écart des Pays les moins avancés, ou la multiplication des conflits commerciaux montrent que le processus ambigu de la mondialisation inachevée et limitée connaît en outre de multiples entraves, reflets de ses enjeux pour les différents territoires, leurs entreprises et les différents groupes humains et les pouvoirs politiques qui s'y trouvent. La mondialisation n'a donc rien d'un processus inévitable. C'est ce que montre la diversité des entraves à la mondialisation et de leurs explications à toutes les échelles.

I. L'ouverture des différentes économies mondiales, relancée au lendemain de la guerre, est aujourd'hui encore loin d'être achevée

1. Le monde de l'après-guerre est étroitement cloisonné.

▶ **Les séquelles de la guerre puis les débuts de la guerre froide aggravent la fragmentation d'un monde déjà très cloisonné dans l'entre-deux guerres**. La principale limite est idéologique. Le rideau de fer délimite deux « économies-monde » fondées sur des logiques socio-économiques radicalement antagonistes : il n'existe pas un mais deux processus de mondialisation qui engagent une lutte d'influence les pays en développement sont le principal enjeu. La frontière entre les zones d'influence localise les points de conflits de la guerre froide, de Berlin à l'Angola. Pour tenter d'échapper à cet affrontement, un grand nombre de pays en développement opte pour un développement autocentré, ils acceptent un commerce international limité et encadré par l'État mais refusent la mondialisation (contrôle des investissements, des importations, circulation limitée des travailleurs…).

▶ **Au sein même du monde capitaliste, rencontre des obstacles.** Du fait des destructions qui ont particulièrement affectés les réseaux de transports (les ports et les réseaux transports continentaux européens et japonais fonctionnent au ralenti jusqu'à la fin des années cinquante). Les monnaies étant inconvertibles les échanges sont subordonnés au *Clearing* (une forme sophistiquée de troc entre états). Reconstruire l'existant ne peut suffire : le levée de ces obstacles

© Belin Éducation / Humensis, 2020

passe l'accroissement de la taille, de la vitesse et de la productivité, ce qui implique des aménagements appropriés qui ne seront disponible à l'échelle mondiale qu'au milieu des années 1970, c'est le moment où l'on passe de l'*internationalisation* du commerce à la *mondialisation*.

2. La Haute croissance reste fondée sur les marchés nationaux.

La prééminence de l'échelle nationale se retrouve à plusieurs niveaux. La demande de consommation des ménages se concentre sur le logement, les biens de consommation durables difficile à transporter avec les techniques de l'époque (comme l'automobile), les services collectifs (santé et éducation notamment). La reconstruction achevée vers 1952, réduit un peu plus le besoin d'importations alors que dans beaucoup de pays, la faible concentration des entreprises, leur retard technique et la méconnaissance de l'étranger freinent les velléités d'internationalisation et justifie la persistance d'obstacles douaniers.

La mondialisation n'est cependant pas absente, même si le mot reste à inventer. C'est le temps des grands aménagements (Voie maritime du Saint-Laurent, zone industrialo-portuaires de Rotterdam, Singapour ou Chiba). Les firmes multinationales américaines, soutenues par leur gouvernement, reprennent leur mouvement d'implantation interrompu par la crise de 1929 mais elles se heurtent aux politiques économiques nationales fortement empreintes de nationalisme. Le cas des « Champions nationaux » français est exemplaire ; l'étroite imbrication des Banques, des grandes entreprises, et des pouvoirs publics en Allemagne ou au Japon va dans le même sens. La porte est entrebâillée mais pas encore ouverte, on s'y prépare cependant.

3. La croissance et le multilatéralisme permettent de lever certains obstacles

La consommation de masse et la généralisation de l'industrie fordiste poussent dans ce sens. Dès le milieu des années 1950, les ressources énergétiques et minérales des pays développés deviennent insuffisantes, des flux commerciaux intercontinentaux s'esquissent, mais ils sont encore trop étroitement régionalisés (au sein du Marché commun, entre les États-Unis et le Canada, entre le Japon, la Corée et Taïwan) pour que l'on parle de mondialisation. Conçue comme une étape vers la mondialisation, cette régionalisation apparaît très vite comme une entrave.

Les négociations multilatérales accompagnent avec un certain retard le mouvement d'ouverture : les droits de douane : de 40 % en moyenne en 1950 sont encore de 25 % en 1972, ce qui reste très élevé, il faut encore 25 ans d'efforts pour parvenir à la situation des années 2000 (4 %) ; des pans entiers de l'économie ne sont pas couverts (agriculture, textile) ou font l'objet d'exceptions (produits pharmaceutiques, aciers, matériels militaires) jusqu'en 1994 et au delà. La mondialisation n'a rien ici d'un mouvement irrésistible.

L'internationalisation du monde capitaliste laisse à l'écart la plus grande partie du monde. Malgré les effets positifs de la Détente le bloc socialiste participe peu aux échanges industriels, comme une bonne partie des mondes en développement il fournit des produits de base et de l'énergie, seule de petites fractions des territoires et des populations en bénéficie. Dans les pays capitalistes les débuts de l'ouverture creusent les disparités territoriales et sociales, les politiques d'Aménagement du territoire en France et les mesures d'accompagnement prévues par le *Trade act* (1962) montrent que les États. Elles sont insuffisantes faces aux chocs des années 1970.

II. Imposée par les chocs pétroliers, la « contrainte extérieure » fait fleurir de nouveaux obstacles.

1. Les chocs des années 1970 révèlent la fragilité et l'interdépendance des économies nationales.

Les chocs des années soixante-dix, contraignent les économies à de s'ouvrir. L'inégale dépendance énergétique (de 17 % pour les États-Unis à 93 % pour le Japon) jointe à la flambée des cours, engendre des déséquilibres financiers et monétaires que les mécanismes de Bretton

© Belin Éducation / Humensis, 2020

Woods sont incapables de combler. L'ouverture commerciale devient pour tous et en même temps, un impératif, la concurrence farouche révèle les faiblesses des différents acteurs ce qui contribue à redistribuer les cartes géopolitiques, économiques, sociales et même culturelles à toutes les échelles. La mondialisation est véritablement en marche.

La concurrence généralisée met en péril les fleurons des Trente glorieuses. C'est le cas de l'automobile américaine et de nombreux autres secteurs à forte intensité de main d'œuvre (textile, chaussure, électronique grand public, etc.) au Nord comme au Sud (concurrence entre le Brésil et la Bolivie pour l'étain, entre l'Afrique et la Malaisie pour le cacao). Le monde découvre la « contrainte extérieure » véritable boîte noire qui sert à justifier la montée du chômage, la baisse des salaires et la régression sociale dont souffre de nombreux pays en développement non pétroliers, écrasés par les dettes. On assiste alors à la résurgence d'un nationalisme économique défensif sous la forme d'« obstacles non tarifaires » : normes, règlements, paperasse en tout genre, qui concerne la moitié des échanges mondiaux en 1986 contre 10 % quinze ans plus tôt selon l'OCDE. Le multilatéralisme et le renoncement à la préférence nationale, fondements de l'ouverture économique sont remis en question.

2. La mondialisation impose une redéfinition de la Division internationale du travail laissant de côté une grande partie… du monde

Les pays en développement sont les principales victimes de ces tensions économiques. Malgré les pressions qu'ils tentent d'exercer à travers la Cnuced et les conférences Nord-Sud de 1974 et 1981 ; ils n'obtiennent que des avantages partiels, révocables et conditionnels. Dès que l'on sort du cadre étroit de quelques dizaines de produits tropicaux et miniers, que les pays du Nord ne produisent pas ou peu, ils freinent les importations en provenance des pays du Sud dont le développement est entravé. La crise de la Dette (1982) puis le contre-choc pétrolier (1985) mettent à l'écart une grande partie du Tiers-monde (Amérique latine, Afrique, Proche-Orient).

Les espaces privilégiés de la mondialisation intensifient leurs échanges croisés. Ce sont d'abord les trois pôles de la Triade, mais à l'intérieur de leurs territoires les écarts économiques et plus encore sociaux se creusent au profit des grandes métropoles, des régions côtières bordant les « méditerranées » que sont outre la mer éponyme, la mer du Nord, la mer de Chine, au profit aussi de quelques axes fluviaux transcontinentaux (Rhin-Main-Danube, Mississippi-Saint Laurent, Yangzi). C'est là que se constituent des aires de puissances qui transcendent les frontières nationales. A leur périphérie certains espaces en développement sont « cooptés » selon la formule de Carlos Ominami, c'est-à-dire sélectionnés par les FTN pour localiser les centres de production en général sur les côtes au détriment du reste des pays. Au sein même dans ces espaces privilégiés les disparités socio-spatiales se creusent. La mondialisation n'est certainement pas heureuse pour tous ce qui suscite des réactions de plus en plus hostiles.

III. La mondialisation semble hésiter entre l'uniformisation et le cosmopolitisme.

1. La mondialisation des marchés est perçue comme une source de danger.

L'internationalisation des firmes est un moyen de contourner les obstacles aux échanges et les règlementations sociales, fiscales et écologiques nationales. Présents partout, jusqu'à la caricature dans certains cas, ces groupes apparaissent plus puissants que certains États et susceptibles de véhiculer une culture consumériste nivelant et uniformisant les cultures locales.

L'évolution constante du périmètre et de la stratégie des FMN est une autre source d'inquiétudes. La concurrence exacerbée et les progrès logistiques permettent aux FTN de dissocier les activités de conception, de production des pièces, d'assemblage et finalement de commercialisation et de services. Il en résulte une dévalorisation globale du travail industriel qui est souvent vécu par les salariés comme une humiliation même lorsque, dans les pays du Nord, la protection sociale préserve le niveau de vie.

© Belin Éducation / Humensis, 2020

Face à ces inquiétudes les États paraissent impuissants ce qui suscite un fort courant « antimondialiste ». La déréglementation et les dénationalisations ont privés les pouvoirs publics de certains moyens d'intervention et de contrôle, mais en même temps, au Nord comme au Sud, ils cherchent à attirer les firmes étrangères en soutenant la compétitivité du « site national » et ils aident des firmes nationales à s'ouvrir vers l'étranger. Si cohérentes et justifiés soient-elles ses politiques sont perçues par l'opinion comme une perte de souveraineté : « souverainisme » en Europe, « isolationnisme » aux États-Unis, « asiatisme » au Japon et en Corée, traduisent un même rejet de la mondialisation parvenue aux limites de son « acceptabilité » tout au moins dans les démocraties.

2. La régionalisation des échanges constitue un second obstacle

La réussite de la construction européenne a encouragé l'émergence d'autres Organisations commerciales régionales. Autorisée dès 1947, elles devaient constituer une sorte d'antichambre à la globalisation des échanges. C'est le contraire qui s'est produit. Les chiffres de l'OMC montre qu'en valeur les échanges à l'intérieur des trois grandes zones économiques se développent plus vite que les échanges intercontinentaux. Il s'agit sans doute d'une limite intrinsèque à la mondialisation : elle est dans la plupart des cas moins efficace et plus risquée, donc plus coûteuse que des échanges entre voisins. La crise de 2008 et plus encore celle de 2020 en sont l'illustration. W. Bello remarque que des pays voisins ont en général des niveau de développement comparable et il considère que cette « démondialisation » est une évolution positive permettant de limiter les distorsions de concurrences entre des pays et des systèmes qui ne profite qu'aux plus grandes FTN. Il rejoint ainsi les préoccupations environnementales de plus en plus prégnantes.

La mise en place d'une « mondialisation intégrale » ne semble plus d'actualité. L'échec des négociations multilatérales entreprises en 2001 va dans ce sens. La nécessité de poser les bases d'un nouveau système mondial d'échanges, stable et équitable pour être durable, d'une « autre mondialisation », demeure. Les difficultés sont considérables, le contexte marqué par la montée de la violence ainsi que par le rééquilibrage des rapports de force entre grandes puissances du Nord et grandes puissances émergentes, n'est pas aussi favorable que celui de l'après-guerre, en témoignent la paralysie des instruments de la gouvernance mondiale (OMC, ONU) et des institutions régionales (UE, Alena, Mercosur…).

Conclusion

A l'encontre du récit conventionnel de la mondialisation contemporaine, celle-ci est confrontée depuis l'origine à de multiples obstacles dont une part seulement a été surmontée. Dans plusieurs domaines essentiels des limites techniques, économiques et de plus en plus politiques et sociales, que l'on ne sait plus repousser, ont été atteintes. Les courants altermondialistes et écologistes ont clairement identifié la nécessité et les objectifs d'un nouveau système mondial d'échange. Il lui manque des solutions pratiques et semble-t-il la volonté politique pour les mettre en œuvre.

© Belin Éducation / Humensis, 2020